

Le gymnase, perspectives d'avenir



Martin Steinmann

Dans un article de 2011, Lucien Criblez, professeur de pédagogie à l'Université de Zürich, décrit la perpétuelle évolution du gymnase qui a traversé différentes crises au cours de son histoire.¹

A titre d'exemple, Criblez cite Ludwig Räber, recteur de la *Stiftsschule-Einsiedeln*, devenu plus tard professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg, qui, il y a plus de cinquante ans, rempli de doutes concernant l'avenir du gymnase suisse, traverse l'Atlantique afin d'étudier le modèle américain de la « High-School ». Räber rentre apaisé de ce voyage et constate que le gymnase devra continuer à former l'élite de la Suisse, « une élite intellectuelle dont l'Europe aura, contrairement à l'Amérique, toujours besoin »².

Aujourd'hui à nouveau, s'expriment certaines inquiétudes concernant l'avenir du gymnase et nous devons malheureusement concéder que cette fois-ci,

il ne suffira probablement pas d'affirmer, comme Räber l'a fait il y a cinquante ans, qu'« il faut laisser le gymnase tel qu'il est : l'école exigeante des meilleurs »³ pour que ce vœu soit exaucé.

Toujours plus de mobilité

En cinquante ans, le monde a évolué. La réalité qui attend nos jeunes devant les portes de l'école demande toujours plus de mobilité, de flexibilité et de capacité d'adaptation. Ce monde génère de nouveaux besoins en matière de formation, de développement professionnel continu (« Life-Long-Learning ») et exige de nouvelles possibilités de réorientation professionnelle.⁴ L'économie a besoin de travailleurs bien formés et efficaces qui s'insèrent facile-

ment dans les processus de production. D'autres voix demandent à l'école de former des êtres de culture disposant d'un sens historique, des citoyens socialement responsables et conscients des enjeux environnementaux et des questions de santé. Notre société exige donc des choses très différentes et en partie contradictoires de la part de notre système d'éducation et de la part du gymnase.

Les nouveaux articles constitutionnels (« Bildungsartikel »), acceptés en 2006 par une large majorité de la population suisse, avaient pour objectif de jeter les fondations d'un espace suisse de formation cohérent, de prendre en compte les besoins changés en la matière et de faire de l'ordre dans la jungle des nouvelles offres de formation.⁵

¹ Criblez, L. (2011). Kann das Gymnasium heute noch allgemein bilden? *Gymnasium Helveticum*, 1, S. 16.

² Hoffmann-Ocon, A. & Schmidtke A. (Hrsg.) (2012). *Reformprozesse im Bildungswesen. Zwischen Bildungspolitik und Bildungswissenschaft*. Wiesbaden: VS-Verlag.

³ Vgl. dazu: KSGR (1965). *Gymnasialrektoren besuchen amerikanische Schulen*. Aarau: Sauerländer.

⁴ WBF (2013). *Botschaft vom 15. Mai 2013 zum Bundesgesetz über die Weiterbildung*. [verfügbar unter <http://www.admin.ch/opc/de/federal-gazette/2013/3729.pdf>; recherchiert am 08.02.2015].

⁵ WBK (2005). *Parlamentarische Initiative Bildungsrahmenartikel in der Bundesverfassung. Bericht vom 23. Juni 2005*. [verfügbar unter <http://www.admin.ch/opc/de/federal-gazette/2005/5479.pdf>; recherchiert am 08.02.2015].

La Confédération visait ainsi à maintenir et à développer la qualité reconnue du système éducatif suisse. Cette clarification était en effet importante, car le paysage éducatif suisse a énormément évolué en vingt ans. Le succès de la maturité professionnelle et des maturités spécialisées coïncide avec le développement des Hautes Ecoles spécialisées (HES) au sein desquelles on peut aujourd'hui obtenir des bachelors et des masters et qui pourraient à l'avenir mener à certaines voies d'études doctorales.⁶ Les milieux politiques et économiques demandent à maintenir une grande perméabilité à l'intérieur de notre système de formation ce qui explique la création de passerelles⁷ qui permettent aujourd'hui (sous certaines conditions) aux détenteurs d'une maturité professionnelle d'entamer des études à l'Université. Ce besoin de perméabilité explique aussi qu'on permettra à certains étudiants des Hautes écoles spécialisées (HES) de continuer leur parcours à l'Université (HEU).

Une certaine compétition

La volonté politique de définir les HES et les HEU comme «gleichwertig», aber «andersartig» («de même valeur» mais «de



nature différente»), engendre un sentiment d'insécurité au sein des institutions traditionnelles comme le démontre l'actuel débat virulent en Allemagne concernant le droit de donner le titre de docteur. Alors que le Président de la Goethe-Universität Frankfurt, Werner Müller-Esterl, s'exprime publiquement en faveur d'un rapprochement entre HES et Universités, d'autres forces défendent avec véhémence la spécificité des deux voies.⁸ En se rapprochant de l'Université, les HES gagneraient en renommée, mais perdraient en même temps une partie de leur propre identité.

«Plus on réduira les différences avec l'Université, moins

l'on reconnaîtra les avantages des HES, leur enseignement novateur, leur proximité à la pratique, le bon suivi et l'insertion professionnelle rapide de leurs étudiants.»⁹

En Suisse également, les filières relativement jeunes des HES, filières dynamiques et orientées vers la pratique (dans les domaines de la gestion d'entreprise, de l'ingénierie, de l'architecture, de la linguistique appliquée, du tourisme, du travail social, du design et de la musique), entrent en concurrence avec l'Université, une concurrence qui n'est pas toujours néfaste. La compétition pour obtenir les meilleurs étudiants obligera certaines facultés de

⁶ Weber, K. et al. (2010). Gleichwertig aber andersartig? Zur Entwicklung der Fachhochschulen in der Schweiz, Studie im Auftrag der Gebert Ruff Stiftung. Basel/Bern.

⁷ Dubs, R. (Vorsitz) (2001). Die Passerelle von der Berufsmaturität zur gymnasialen Matura und zur allgemeinen Hochschulreife. Vorschlag und erläuternder Bericht zuhanden des Eidgenössischen Departements des Innern, des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartementes, der schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren. St. Gallen/Bern.

⁸ Schmidt, M. (2014). Promotionsrecht. Bleibt anders! Die ZEIT Nr. 19/2014 [verfügbar unter <http://www.zeit.de/2014/19/fachhochschulen-promotion-doktoranden>; recherchiert am 08.02.2015].

⁹ Ebd.

l'Université à se doter d'un profil plus marqué, à se montrer plus innovatrices, à mieux défendre leurs atouts.

Le sort du gymnase suisse reste étroitement lié à celui de l'Université (et des Ecoles polytechniques fédérales). Comme l'Université, le gymnase devra démontrer ce qui fait sa force et sa particularité. Après l'école obligatoire, nos jeunes peuvent désormais choisir entre trois sortes de maturités : la « maturité professionnelle » (qui ouvre l'accès à certaines filières des HES), la « maturité spécialisée » (qui donne l'accès à d'autres filières des HES) et la « maturité gymnasiale » (qui permet d'étudier à l'Université). Cet accès privilégié à l'Université est capital pour l'avenir du gymnase. Si le *numerus clausus* devait être introduit pour d'autres facultés que la médecine, le gymnase perdrait petit à petit son rôle de sélection. Si, de plus, une partie de nos meilleurs élèves (par exemple les jeunes intéressés par la technique et les sciences naturelles) s'orientent davantage vers les maturités professionnelles, le gymnase, à long terme, pourrait se retrouver en difficulté. Même si le danger semble lointain, on peut deviner quelques nuages plus sombres à l'horizon.

Renforcer sa position

Dans un article plus ancien, Lucien Criblez esquisse plusieurs idées qui pourraient aider le gymnase à renforcer sa position.¹⁰ Selon Criblez, le gymnase a besoin d'une clarification institutionnelle de son rapport aux écoles subséquentes et aux autres types d'écoles du secondaire 2. Une possible concurrence autour des élèves et de l'argent public devra être contrecarrée par un partage des fonctions clairement défini qui nécessitera une communication approfondie entre les différentes institutions et qui présupposera de dépasser certains préjugés de part et d'autre. Le gymnase aura également besoin d'un lobby politique qui pourra expliquer, communiquer et défendre de façon efficace les devoirs, fonctions et contenus de la formation gymnasiale et qui pourra aussi défendre l'accès sans examen supplémentaire de nos gymnasiens à l'Université. Actuellement, cinq sous-projets communs du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) et de la CDIP se penchent sur cette question importante.¹¹

Selon Lucien Criblez, le gymnase lui-même devra favoriser les travaux de recherche

ayant pour objet la formation gymnasiale, cela afin de mieux connaître ses propres forces, de les nommer plus précisément, de les communiquer dans les médias et face aux autorités. Il sera aussi très important que le gymnase continue à développer la formation de ses étudiants les plus talentueux. Il s'agira également de préciser ce que signifie la formation générale (*Allgemeinbildung*) dans le monde moderne et il faudra mieux circonscrire les devoirs du gymnase dans la préparation de ses élèves aux études universitaires.¹²

Une formation générale

Cela peut paraître banal, mais nos gymnases ne sont pas censés dispenser une formation spécialisée ni professionnalisante. Selon le Prof. Hans Weder, ancien recteur de l'Université de Zürich, les Universités valorisent fortement une des qualités centrales de la formation gymnasiale, son caractère de formation générale, car « la science nécessite justement que ses spécialistes puissent communiquer au-delà des frontières de leur propre discipline, qu'ils disposent d'une compréhension de base solide des autres disciplines, ce qui les prépare à mener un véritable dialogue interdisciplinaire. »¹³

¹⁰ Criblez, L. (2000). *Das Gymnasium im Stress*. VPOD-Magazin, 118, S. 15-24.

¹¹ SKBF (2014). *Bildungsbericht Schweiz 2014*. Aarau, S. 150.

¹² Criblez, L. (2000). *Das Gymnasium im Stress*. VPOD-Magazin, 118, S. 15-24.

¹³ Weder, H. (2005). *Der Anspruch an die gymnasiale Bildung aus universitärer Sicht*. *Gymnasium wohin*. Sonderheft des AMV 1/2005, S. 17-18.

Nous le savons : nos bacheliers auront le temps de se spécialiser après l'obtention de la Maturité. Une des grandes qualités de la formation gymnasiale est justement de donner du temps à la culture générale, dont font partie des objets parfois dépourvus d'utilité immédiate. Disposer d'une solide formation générale ne signifie pas que l'on sait «un peu de tout». L'éducation gymnasiale ne doit pas être confondue avec l'accumulation de faits isolés. La culture générale ne correspond pas à l'idée véhiculée par les quizz télévisés.

Nous aimerions ainsi plaider pour le maintien d'une formation gymnasiale approfondie et générale. Ces deux termes ne sont contradictoires qu'en apparence. En effet, Friedrich Schiller, en 1795 déjà, met-

tait en garde (dans ses lettres sur l'éducation esthétique de l'Homme), contre les dangers d'une formation trop spécialisée, limitée à un seul domaine et orientée vers une fonction spécifique: « Lorsque l'opinion fait de la fonction la mesure de l'Homme, lorsqu'elle honore chez l'un de ses citoyens la mémoire seule, chez l'autre la rigueur, chez un autre encore uniquement l'habileté mécanique, quand la société privilégie chez l'un de ses citoyens le savoir au détriment du caractère et chez l'autre l'obéissance au détriment de sa raison, nous ne devons pas nous étonner que toutes ces (autres) capacités seront négligées. »¹⁴

Une société comme la nôtre, bien qu'elle estime hautement le savoir expert, aura toujours besoin de citoyens disposant d'une

profonde culture générale, car les spécialistes « ne savent parfois rien d'autre » et tombent, pour citer Schiller, facilement dans « l'extrême de juger toute expérience d'après leur fragment d'expérience et de vouloir adapter toute entreprise aux règles de leur entreprise. »¹⁵

Le gymnase doit donc prendre soin de sa formation de culture générale, maintenir ses hautes exigences, être à la fois conscient de lui-même et du monde moderne, connaître sa place, savoir ce qu'il doit faire et ce qu'il ne peut pas faire, s'ouvrir aux regards extérieurs et continuer à se remettre en question, afin de pouvoir envisager son avenir avec confiance.

Martin Steinmann



¹⁴ Schiller F. (1795). *Über die ästhetische Erziehung des Menschen in einer Reihe von Briefen*. Reclam, Stuttgart, 1973. S. 21.

¹⁵ Ebd.